

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY**

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley tenue à la salle municipale de Saint-Honoré-de-Shenley sise au 499, rue Principale, le 9 janvier 2018 à 19H00**

Sont présents à cette séance :

Maire Monsieur Dany Quirion

Siège no 1 Monsieur Stéphane Quirion

Siège no 2 Madame Karine Champagne

Siège no 3 Monsieur Alain Carrier

Siège no 4 Monsieur Shawn Marier

Siège no 5 Monsieur Alain Poulin

Siège no 6 Monsieur Charles Bolduc (est arrivé à 21h15)

Le conseil siège avec quorum sous la présidence du maire, Monsieur Dany Quirion.

Monsieur Serge Vallée, directeur général et secrétaire-trésorier agit comme secrétaire d'assemblée.

**Ordre du jour de la réunion du 9 janvier 2018**

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Dépôt des procès-verbaux de la séance ordinaire du 9 janvier 2018

4. LÉGISLATION

- 4.1 Autorisation de signature au directeur général pour quittance
- 4.2 Avis de motion et dépôt du projet de règlement sur le code d'éthique des élu(e)s
- 4.3 Avis de motion et dépôt du projet de règlement sur la gestion contractuelle

5. FINANCES

- 5.1 Compte pour approbation
- 5.2 Tarification pour déneigement du chemin du Lac Georges
- 5.3 Mandat au ministre des Finances pour recevoir et ouvrir les soumissions prévues à l'article 1065 du code municipal
- 5.4 Autorisation pour emprunt temporaire Centre multifonctionnel
- 5.5 Autorisation de paiement firme Architectes O. Roy & I. Jacques

6. MATÉRIAUX – ÉQUIPEMENTS-FOURNITURES – TRAVAUX

- 6.1 Renouvellement d'assurance - modification
- 6.2 Autorisation de devancer l'inspection annuelle du camion avec peigne

6.3 Demande au fournisseur de l'enseigne numérique de procéder à une vérification complète de l'installation

6.4 Mandat à madame France Thibault pour la préparation d'un appel d'offres pour des plans et devis – chemin principal

## 7. PERSONNEL

7.1 Mandat à monsieur Alain Carrier comme responsable pour les élus du projet remplacement de l'unité d'urgence

7.2 Mandat à monsieur Charles Bolduc et Shawn Marier ainsi que madame Karine Champagne comme responsable pour les élus du projet pilote de glace extérieur au Lac Georges

7.3 Mandat à monsieur Alain Carrier comme responsable pour les élus du projet de Centre multifonctionnel

7.4 Mandat à l'inspecteur municipal pour préparer un appel d'offres pour dépôt auprès des élus concernant l'acquisition d'un camion non transformé

7.5 Mandat au directeur général pour effectuer la préparation d'un règlement d'emprunt pour l'acquisition d'une unité d'urgence (175 000.00 \$)

7.6 Mandat au directeur général pour effectuer la préparation d'un règlement d'emprunt pour l'acquisition d'un camion de déneigement. (250 000.00 \$)

7.7 Mandat au directeur général pour effectuer la préparation d'un règlement d'emprunt pour le projet du rang 6

## 8. LOISIRS ET CULTURE

## 9. RAPPORT

## 10. CORRESPONDANCE

## 11. AUTRES SUJETS

11.1 Demande de don de l'organisme Accueil Grossesse Beauce-Appalaches inc.

12. Période de questions

13. Clôture de la séance

### **1- OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur Dany Quirion, maire, constate le quorum et souhaite la bienvenue aux membres du conseil.

### **2- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**2018-01-01**

Il est proposé par monsieur Alain Poulin, appuyé par monsieur Alain Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'adopter l'ordre du jour.

### **3- DÉPÔT DES PROCÈS-VERBAUX**

#### **3.1 PROCÈS-VERBAL**

**2018-01-02**

Il est proposé par monsieur Alain Poulin, appuyé par monsieur Shawn Marier et résolu à l'unanimité que le conseil adopte les procès

verbaux de la séance ordinaire du 5 décembre 2017, de la séance d'ajournement du 12 décembre 2017, de la séance spéciale du budget du 12 décembre 2017 et de la séance spéciale du 19 décembre 2017.

#### **4- LÉGISLATION**

##### **4.1 AUTORISATION DE SIGNATURE AU DIRECTEUR GÉNÉRAL POUR QUITTANCE**

**2018-01-03**

**Considérant qu'**il y a eu une cession par le Comité des Loisirs de Saint-Honoré-de-Shenley à la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley ;

**Considérant qu'**il y a eu vente par la corporation municipale du Canton de Shenley au Club optimiste de Saint-Honoré-de-Shenley Québec inc. dans lequel acte il y une hypothèque en faveur de la municipalité garantissant les obligations du club optimiste qui n'a pas été radié ;

**Considérant que** cette hypothèque doit être radiée ou qu'une quittance doit être faite ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Shawn Marier, appuyé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil autorise le directeur général à signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley les documents inhérents au dossier.

##### **4.2 AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT SUR LE CODE D'ÉTHIQUE DES ÉLU(E)S**

Monsieur Alain Carrier donne un avis de motion qu'un règlement portant le numéro 164-2018 concernant un code d'éthique des élu(e)s sera adopté lors d'une séance ultérieure.

Un projet de règlement est déposé au conseil à cet effet.

##### **4.3 AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT SUR LA GESTION CONTRACTUELLE**

Madame Karine Champagne donne un avis de motion qu'un règlement portant le numéro 165-2018 concernant la gestion contractuelle sera adopté lors d'une séance ultérieure ;

Un projet de règlement est déposé au conseil à cet effet.

#### **5- FINANCES**

##### **5.1 COMPTE POUR APPROBATION**

**2018-01-04**

Il est proposé par monsieur Stéphane Quirion, appuyé par madame Karine Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes payés et à payer pour le mois de décembre 2017 au montant de 194 487,27 \$, soient acceptés et payés, tels qu'ils apparaissent sur la liste déposée dans les archives de la Municipalité et remise aux membres du conseil. Les comptes payés représentent 70 294,51 \$, les comptes à payer représentent 93 828,14 \$ tandis que les salaires nets plus les allocations de dépenses s'élèvent à 30 364,62 \$.

## CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE FONDS

### Code municipal

### Article 961

Je soussigné Serge Vallée, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie par les présentes qu'il y a des crédits budgétaires disponibles prévus au budget 2018 permettant de procéder au paiement des comptes mentionnés à la résolution 2018-01-04.

---

Serge Vallée, D. G. et Sec.-Trés.

### **5.2 TARIFICATION POUR DÉNEIGEMENT CHEMIN DU LAC GEORGES**

**2018-01-05**

**Considérant** le projet de patinoire au Lac-Georges ;

**Considérant que** la Municipalité n'a pas de machinerie pour effectuer le déneigement du chemin du Lac Georges ;

**Considérant que** monsieur Dany Champagne, déneigeur, propose un montant de 110.00 \$ de l'heure pour effectuer le déneigement du chemin du Lac Georges ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Charles Bolduc, appuyé par monsieur Shawn Marier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil accepte la proposition de monsieur Dany Champagne pour le déneigement du chemin du Lac Georges au montant de 110.00 \$.

### **5.3 MANDAT AU MINISTRE DES FINANCES POUR RECEVOIR ET OUVRIR LES SOUMISSIONS PRÉVUES À L'ARTICLE 1065 DU CODE MUNICIPAL**

**2018-01-06**

**Considérant que** conformément à l'article 1065 du Code municipal, aucune municipalité ne peut vendre les bons qu'elle est autorisée à émettre en vertu d'un règlement autrement que pas soumission écrite ;

**Considérant que** les soumissions sont déposées via le Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal du ministère des Finances ;

**Considérant que** l'article 1066 du Code municipal qui prévoit que le conseil d'une municipalité peut, par résolution, mandater le ministre des Finances pour recevoir et ouvrir les soumissions prévues à l'article 1065, pour cette municipalité et au nom de celle-ci ;

**En conséquence**, il est proposé par madame Karine Champagne, appuyé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** conformément à l'article 1066 du Code municipal, le conseil mandate le ministre des Finances pour recevoir et ouvrir les

soumissions prévues à l'article 1065 du Code municipal, pour et au nom de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley.

#### **5.4 AUTORISATION POUR EMPRUNT TEMPORAIRE POUR LE CENTRE MULTIFONCTIONNEL**

**2018-01-07**

**Considérant que** la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley a obtenu l'autorisation d'effectuer les travaux de construction du Centre multifonctionnel ;

**Considérant que** le coût lié à la construction du Centre multifonctionnel est de 1 961 972 \$ et est édicté dans le règlement d'emprunt # 162-2017 ;

**Considérant qu'un** emprunt temporaire au coût de 1 961 972 \$ permettra de déboursier les coûts des travaux pour la période de construction ;

**Considérant que** l'emprunt temporaire sera financé par un emprunt permanent à la fin des travaux ;

**En conséquence,** il est proposé par monsieur Alain Carrier, appuyé par monsieur Stéphane Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil autorise le directeur général à contracter un emprunt temporaire au montant de 1 961 972 \$ auprès de la Caisse populaire Desjardins dont est membre la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley.

#### **5.5 AUTORISATION DE PAIEMENT POUR LA FIRME ARCHITECTES ODETTE ROY & ISABELLE JACQUES**

**2018-01-08**

**Considérant** le travail effectué par la firme Architecte Odette Roy et Isabelle Jacques pour la préparation des plans et devis du Centre multifonctionnel ;

**Considérant que** la firme Architecte Odette Roy et Isabelle Jacques a déposé une facture (# 05) pour la période du 10 septembre au 8 décembre au montant de 2 000.00 \$ plus taxes ;

**En conséquence,** il est proposé par monsieur Alain Carrier, appuyé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil autorise le paiement de la facture de la firme Architecte Odette Roy et Isabelle Jacques au montant de 2 000.00 \$ plus taxes.

### **6-MATÉRIAUX – ÉQUIPEMENTS – FOURNITURES – TRAVAUX**

#### **6.1 RENOUVELLEMENT D'ASSURANCE - MODIFICATION**

**2018-01-09**

**Considérant que** le directeur général a procédé à une révision du contrat d'assurance de la Municipalité ;

**Considérant que** le réservoir d'eau du Parc industriel n'est pas une structure proprement dite et n'a aucune valeur ;

**Considérant que** la Municipalité n'a pas à assurer le réservoir d'eau et payer une cotisation d'assurance pour celui-ci ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Alain Carrier, appuyé par madame Karine Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil autorise le retrait du réservoir d'eau de Parc industriel du contrat d'assurance.

#### **6.2 AUTORISATION POUR DEVANCER L'INSPECTION ANNUELLE DU CAMION INTER AVEC PEIGNE**

**2018-01-10**

**Considérant que** la Municipalité préfère passer à l'inspection le camion Inter avec peigne au mois de juin au lieu de celui de novembre ;

**Considérant que** cela permettra de savoir d'avance si le camion nécessite des travaux afin d'être prêt avant la saison d'hiver ;

**En conséquence**, il est proposé par madame Karine Champagne, appuyé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil autorise le changement de date pour l'inspection du camion Inter avec peigne.

#### **6.3 DEMANDE AU FOURNISSEUR DE L'ENSEIGNE NUMÉRIQUE DE PROCÉDER À UNE VÉRIFICATION COMPLÈTE DE L'INSTALLATION**

**2018-01-11**

**Considérant que** la Municipalité éprouve divers problèmes avec l'enseigne numérique, et ce, depuis son acquisition ;

**Considérant que** la situation occasionne des problèmes de communication des informations aux citoyens ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Alain Carrier, appuyé par monsieur Stéphane Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** la Municipalité demande au fournisseur de l'enseigne numérique de procéder à une vérification complète de l'installation.

#### **6.4 MANDAT À MADAME FRANCE THIBAUT POUR LA PRÉPARATION D'UN APPEL D'OFFRES POUR DES PLANS ET DEVIS – ROUTE 269 ENTRE LES RUES BELLEGARDE ET MERCIER**

**2018-01-12**

**Considérant que** des plans et devis doivent être réalisés pour le projet de réfection de la route 269 entre les rues Bellegarde et Mercier ;

**Considérant que** la Municipalité doit aller en appel d'offres pour les plans et devis et requière l'aide d'un professionnel pour la préparation de celui-ci ;

**Considérant que** madame France Thibault, experte-conseil, peut répondre au besoin ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Stéphane Quirion, appuyé par monsieur Shawn Marier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil autorise le directeur général à communiquer avec madame France Thibault pour vérifier ses disponibilités pour un mandat avec la Municipalité.

## **7-PERSONNEL**

### **7.1 MANDAT À MONSIEUR ALAIN CARRIER COMME RESPONSABLE POUR LES ÉLUS DU PROJET REMPLACEMENT DE L'UNITÉ D'URGENCE**

**2018-01-13**

**Considérant que** monsieur Alain Carrier est responsable des activités du service d'incendie et connaît bien le dossier de l'unité d'urgence ;

**En conséquence,** il est proposé par monsieur Stéphane Quirion, appuyé par madame Karine Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil mandate monsieur Alain Carrier comme responsable pour les élu(e)s pour le projet de remplacement de l'unité d'urgence.

### **7.2 MANDAT À MONSIEUR CHARLES BOLDOC ET SHAWN MARIER AINSI QUE MADAME KARINE CHAMPAGNE COMME RESPONSABLE POUR LES ÉLU(E)S DU PROJET PILOTE DE GLACE EXTÉRIEUR AU LAC GEORGES**

**2018-01-14**

**Considérant que** monsieur Charles Bolduc et Shawn Marier ainsi que madame Karine Champagne ont manifestés un intérêt pour le projet pilote de glace extérieur au Lac Georges ;

**En conséquence,** il est proposé par monsieur Alain Carrier, appuyé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil mandate monsieur Charles Bolduc et Shawn Marier ainsi que madame Karine Champagne comme responsable pour les élu(e)s du projet pilote de glace extérieur au lac Georges.

### **7.3 MANDAT À MONSIEUR ALAIN CARRIER, MADAME KARINE CHAMPAGNE ET MONSIEUR SHAWN MARIER COMME RESPONSABLES POUR LES ÉLUS DU PROJET DE CENTRE MULTIFONCTIONNEL**

**2018-01-15**

**Considérant que** monsieur Alain Carrier, madame Karine Champagne et monsieur Shawn Marier ont démontrés un intérêt pour le projet de centre multifonctionnel ;

**En conséquence,** il est proposé par monsieur Stéphane Quirion, appuyé par monsieur Alain Poirier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil mandate monsieur Alain Carrier, madame Karine Champagne et monsieur Shawn Marier comme responsables pour les élus du projet de centre multifonctionnel.

### **7.4 MANDAT À L'INSPECTEUR MUNICIPAL POUR PRÉPARER UN APPEL D'OFFRES POUR DÉPÔT AUPRÈS DES ÉLUS CONCERNANT L'ACQUISITION D'UN CAMION NON-TRANSFORMÉ**

**2018-01-16** **Considérant que** le conseil veut avoir un aperçu du type de camion de voirie requis pour remplacer le camion Inter (10 roues) numéro 2 de la voirie ;

**Considérant que** le conseil désire avoir un document d'appel d'offres qui pourrait être utilisé pour l'acquisition éventuelle d'un nouveau camion de voirie ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Shawn Marier, appuyé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil mandate l'inspecteur municipal pour préparer un appel d'offres pour dépôt auprès des élus concernant l'acquisition d'un camion non transformé pour la voirie.

#### **7.5 MANDAT AU DIRECTEUR GÉNÉRAL POUR LA PRÉPARATION D'UN RÈGLEMENT D'EMPRUNT POUR L'ACQUISITION D'UNE UNITÉ D'URGENCE**

**2018-01-17** **Considérant que** la municipalité veut se doter d'un nouveau véhicule d'unité d'urgence ;

**Considérant que** le conseil désire que la Municipalité effectue un règlement d'emprunt pour défrayer les coûts ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Alain Carrier, appuyé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil mandate le directeur général pour débiter la préparation d'un règlement d'emprunt pour l'acquisition d'une unité d'urgence ;

**Le** montant sera déterminé lors d'une séance ultérieure suite à l'analyse des besoins.

#### **7.6 MANDAT AU DIRECTEUR GÉNÉRAL POUR LA PRÉPARATION D'UN RÈGLEMENT D'EMPRUNT POUR L'ACQUISITION D'UN CAMION DE DÉNEIGEMENT**

**2018-01-18** **Considérant que** la Municipalité veut acquérir un nouveau véhicule (camion de 10 roues) de voirie afin de remplacer un des véhicules semblables en mauvais état ;

**Considérant que** le conseil désire que la Municipalité effectue un règlement d'emprunt pour défrayer les coûts ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Stéphane Quirion, appuyé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil mandate le directeur général pour débiter la préparation d'un règlement d'emprunt pour l'acquisition d'un nouveau véhicule de voirie (camion 10 roues) ;

**Le** montant sera déterminé lors d'une séance ultérieure suite à l'analyse des besoins et le paiement s'échelonnera sur une période de 7 ans.

## **7.7 MANDAT AU DIRECTEUR GÉNÉRAL POUR EFFECTUER LA PRÉPARATION D'UN RÈGLEMENT D'EMPRUNT POUR LE PROJET DU RANG 6 SUD**

**2018-01-19**

**Considérant que** la Municipalité est prête à démarrer le projet d'amélioration de la chaussée du rang 6 Sud sur une longueur de 2 kilomètres ;

**Considérant que** le coût de ce projet sera financé par un règlement d'emprunt ;

**Considérant que** la Municipalité et le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports ont une entente de principe pour le financement de 50 % du projet ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Alain Poulin, appuyé par monsieur Shawn Marier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil mandate le directeur général pour effectuer la préparation d'un règlement d'emprunt pour le projet du rang 6 Sud ;

**Le** montant sera déterminé lors d'une séance ultérieure suite à l'analyse des besoins.

## **8-LOISIRS ET CULTURE**

### **9-RAPPORT**

### **10-CORRESPONDANCE**

Le Directeur-général dépose le bordereau de correspondance du mois de janvier 2018

## **11. AUTRES SUJETS**

### **11.1 DEMANDE DE DON DE L'ORGANISME ACCUEIL GROSSESSE BEAUCE-APPALACHES INC.**

**2018-01-20**

**Considérant la** demande de don de l'organisme Accueil Grossesse Beauce-Appalaches inc. ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Alain Carrier, appuyé par monsieur Charles Bolduc et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil octroie un don de 50.00 \$ à l'organisme Accueil Grossesse Beauce-Appalaches inc.

## **12-PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question

## **13-AJOURNEMENT DE LA SÉANCE**

**2018-01-21**

Il est proposé par monsieur Alain Carrier appuyé par monsieur Shawn Marier et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit ajournée au 23 janvier 2018.

Il est 21h45

---

Dany Quirion, MAIRE

---

Serge Vallée, DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SEC.-TRÈS.